



**Samedi 7 JANVIER**  
20 h 30

**Sully**  
De Clint Eastwood  
Durée : 1h36  
Genres : Drame, film biographique

**Dimanche 8 JANVIER**  
15 h

**Papa ou maman 2**  
De Martin Bourboulon  
Durée : 1h30  
Genre : Comédie

**Samedi 14 JANVIER**  
20 h 30

**Premier contact**  
De Denis Villeneuve  
Durée : 1h58  
Genre : Science fiction

**Dimanche 15 JANVIER**  
15 h

**Captain fantastic**  
De Matt Ross  
Durée : 1h58  
Genre : Drame

**Mercredi 18 JANVIER**  
15 h

**Norm**  
De Trevor Wall  
Durée : 1h31  
Genres : Animation, Aventure

**Samedi 21 JANVIER**  
20 h 30

**Assassin's Creed**  
De Justin Kurzel  
Durée : 2h20  
Genre : Science fiction

**Dimanche 22 JANVIER**  
15 h

**A fond**  
De Nicolas Benamou  
Durée : 1h35  
Genre : Comédie

**Samedi 28 JANVIER**  
20 h 30

**Beauté cachée**  
De David Frankel  
Durée : 1h36  
Genres : Drame / Comédie

**Dimanche 29 JANVIER**  
15 h

**Père et fils thérapie**  
De Emile Gaudreault  
Durée : 1h30  
Genre : Comédie

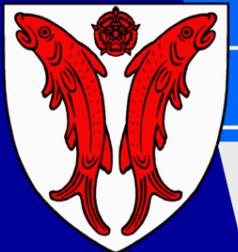
**Samedi 4 FEVRIER**  
20 h 30

**Passengers**  
De Morten Tyldum  
Durée : 1h56  
Genre : Science fiction

**Dimanche 5 FEVRIER**  
15 h

**Dalida**  
De Lisa Azuelos  
Durée : 2h04  
Genres : Biopic / Drame

Rejoignez-nous sur  
**Facebook**  
**CINEMA Bon Accueil**



**LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT**

**DANS CE NUMÉRO**

- Voeux 1
- Du côté de chez nous 2
- Vie de la commune 3
- A ne pas manquer 3



**MEILLEURS VŒUX !**

Au nom de la municipalité, je suis honoré de présenter à chacun d'entre vous, à vos familles et amis, nos meilleurs vœux pour une nouvelle année heureuse et prospère. L'équipe municipale mettra tout en œuvre dès janvier, pour que 2017 soit pour tous, pleine de projets, de réalisations et de bonnes surprises !

Thierry Meurant  
Maire



**Sainte Barbe**



Le 6 novembre ont eu lieu, la revue de la caserne des pompiers de Blâmont, le défilé dirigé par le capitaine Xavier Michel, suivis de la messe en l'honneur de Sainte Barbe



et Sainte Cécile. Ce fut l'occasion d'une très belle prestation de la chorale, accompagnée à l'orgue par Monsieur Mathias. La cérémonie publique s'est conclue par un dépôt de gerbes au monument aux morts.

**Bilan du dernier trimestre 2016**



Ce qui a été réalisé depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016 :

- Dossier plan de mise en sécurité de l'école Jean Cruzier
- Plan Communal de Sauvegarde P.C.S
- Décorations de Noël.
- Installation du WIFI en salle conseil municipal et salle des fêtes.
- Cinéma : sécurité usagers (éclairage des marches intérieures accès balcon).
- Réunions de travail des différentes commissions :
  - Commission travaux - voirie
  - Commission communication : bulletin municipal
  - Commission animations, zone de loisirs
  - Commission cinéma
  - Commission environnement et fleurissement
  - Commission économie
  - CCAS, Syndicat des eaux...

**Travaux réalisés :** Depuis la mise en place de la nouvelle municipalité, de multiples actions ont été entreprises : première phase de réfection du chemin de l'étang, renforcement d'une berge effondrée de la Vezouze, remplacement d'une tête d'aqueduc à la zone de loisirs ainsi que suppression d'un dos d'âne rue de la Gare (voir article page 2)... Décembre marque également le début de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux. En effet, la maison des associations et le cinéma se sont vu équipés d'une rampe d'accès. D'autres aménagements concernant les escaliers et la signalisation vont être mis en place. Ces actions sont complétées par les travaux des agents municipaux, dirigés par M. Gilbert Fombaron et encadrés par M. Samuel Nitting, liés aux décorations de Noël ainsi qu'à la taille des arbres et au nettoyage des feuilles pour cette période.

**Travaux à venir :** l'année 2017 annonce de multiples réalisations. En effet, le report et la modification de certains travaux laissent place à des projets tels que : la mise en conformité de l'abris-bus, l'embellissement de la place de l'Hôtel de Ville, la stabilisation du chemin de l'étang, l'accessibilité aux bâtiments communaux, la réfection de trottoirs ainsi que l'embellissement avec la création d'espaces verts aux entrées de la commune. Nous prévoyons également le remplacement de nombreux branchements d'eau en plomb encore très présents sur le réseau.

Mairie de Blâmont  
Place de l'Hôtel de Ville - 54450 Blâmont  
03 83 76 28 28 - mairie@blamont.fr  
<http://blamont.fr>

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi - 10-12 h & 15-17 h

## Du côté de chez nous

### Le sport au service du téléthon

Vendredi 2 décembre : pour participer au téléthon 2016,



les petits sportifs de l'école primaire et du collège ont affronté le froid. Ils se sont relayés dans une dizaine d'ateliers sportifs, dans une ambiance chaleureuse, encadrés par les enseignants, les parents, les bénévoles et les élus. Apportant eux aussi leur soutien au téléthon, le magasin Intermarché, la boulangerie Richard, la pâtisserie Lecerf et l'auberge du Diabl'O Thym, ont à cette occasion offert un petit déjeuner très copieux aux petits sportifs.



Le téléthon s'est poursuivi le soir sous la formule *le cinéma au service du téléthon*. L'ensemble des fonds de la journée a été intégralement reversé au téléthon. Un grand merci à tous les donateurs pour ce soutien dans la lutte contre la maladie.

Le téléthon s'est poursuivi le soir sous la formule *le cinéma au service du téléthon*. L'ensemble des fonds de la journée a été intégralement reversé au téléthon. Un grand merci à tous les donateurs pour ce soutien dans la lutte contre la maladie.



### Suppression du ralentisseur dans le haut de la rue de la gare

L'implantation de dos d'âne est interdite dans les pentes où la déclivité dépasse 4 % (décret n° 94-447) ; au delà, si l'on peut estimer les éventuels dégâts matériels sur un véhicule en excès de vitesse, on n'ose imaginer les conséquences pour un deux roues descendant. La prétendue motivation de la pose en 2014 était la « sécurité » : mais il était nécessaire de respecter les normes en vigueur depuis 20 ans dans cette pente à 8 %, en s'abstenant de créer à la fois mise en danger (voire accident mortel) et entière responsabilité de la commune pour équipement totalement illégal. On notera aussi pour la même raison la suppression de trois blocs de pierre en bas de la rue, en particulier celui dangereusement positionné pour marquer le tournant. Il existe en effet des équipements simples et aux normes, qui évitent de se demander si, en cas de virage trop serré ou même simple glissement sur pluie ou neige, un rocher contribue à la sécurité ou à une mise en danger délibérée...

### Recensement



Le recensement aura lieu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. Les habitants seront avertis par courrier déposé dans les boîtes aux lettres à compter du 10 janvier. Les agents recenseurs effectueront le recensement en se rendant dans les foyers munis d'une carte officielle. Il s'agit de Madame Selda Ozbek et de Monsieur Philippe Woltrager.



### Centre Communal d'Action Sociale

A l'approche de Noël, nous n'oublions pas nos anciens Blâmontais en résidence dans les établissements de 3 H Santé. Accompagnés de Corinne, animatrice, des représentants de la Mairie, du CCAS et de la Croix Rouge Française, se sont rendus le 14 décembre au chevet des résidents : ils ont pu échanger avec eux et leur offrir un petit présent. Ce fut un moment chaleureux et convivial pour les résidents et les visiteurs.

Publication : Mairie de Blâmont  
 Thierry Meurant - Directeur de publication  
 Dépôt légal : Janvier 2017  
 Rédaction : Commission Cadre de vie  
 Impression : Pixartprinting SRL

### Foyer d'Accueil Spécialisé

Les résidents du FAS, encadrés par Monsieur Saufroy, ont réaménagé la structure placée à l'origine devant la poste et installée désormais devant le centre CMS rue des Capucins. Une décoration originale s'accompagne de mobiles qui laissent échapper au gré du vent quelques sons... La municipalité remercie le FAS pour le travail réalisé, et sa collaboration régulière avec les agents communaux.



### Collecte de la banque alimentaire

Ce fut une belle réussite grâce à la mobilisation de chacun. Bravo aux bénévoles qui ont su motiver les clients de l'Intermarché. Grâce à eux 600 kg de marchandises ont été récoltés. Merci à M. et Mme Paci, propriétaires de l'Intermarché pour leur sympathique accueil et le suivi logistique de l'action.

### Lieu d'éveil parents-enfants (0 à 3 ans)

Madame Vogin puéricultrice de PMI co-anime ce lieu avec Armelle Lemasson de la crèche de Blâmont, dans les locaux de la maison des Associations au 2<sup>ème</sup> étage.

6 et 20 janvier	10 février	3, 17 et 31 mars
28 avril	5 et 19 mai	2, 16 et 30 juin

## La photo du mois

L'actuelle *place du Général de Gaulle* n'a évidemment pas toujours porté ce nom. Très longtemps simplement *Grande Place*, c'est après l'assassinat du président Sadi Carnot (25 juin 1894) que le conseil municipal décide le 26 août 1894 de rebaptiser le lieu en *Place Carnot*. Mais en 1945, c'est pour une toute autre raison que la nouvelle place (étendue par la destruction des maisons centrales et équipée de bâtiments temporaires), va devenir *Place de Vézelize* :

« Séance du conseil municipal du 2 février 1945, sous la présidence du maire Jean Crouzier :

« Parrainage de la Ville : M. le Président rappelle au Conseil que, sur l'initiative de M. Rousselot, délégué régional à la famille, la Ville de Vézelize et 14 communes des environs ont décidé de parrainer la Ville de Blâmont.

Il rend compte de la visite à Vézelize, en compagnie de M. Labourel et Laurent, et de l'exposé qu'il a fait là bas devant la population réunie, de la situation de Blâmont.

Il indique ensuite que depuis deux mois, Vézelize a envoyé à Blâmont une dizaine de camions de vaisselle, batterie de cuisine, linge, vêtements, layette, literie, meubles de toutes sortes, ainsi qu'une somme de près de 300.000 francs en espèces.

Il ajoute qu'il a constitué un Comité de répartition des dons de Vézelize, et que la distribution des articles reçus sera terminée sous peu.

Il adresse à la population de Vézelize et des 14 communes environnantes qui ont adopté Blâmont, l'expression de ses sincères remerciements et de sa vive gratitude. Le geste de solidarité de la cité soeur reconforte les Blâmontais dans le malheur, et leur apporte un soulagement matériel appréciable, mais aussi un soutien moral puissant.

Changement de nom d'une place de la Ville. Le Maire demande au Conseil de donner le nom de la Ville de Vézelize à une rue ou une place de la Ville, en témoignage à l'égard de la cité qui, aussitôt la libération, a tenu à manifester sa sympathie et à nous aider moralement et matériellement par un geste de solidarité qui a touché profondément l'infortunée population de Blâmont. »

Le Conseil, après délibération, adopte la proposition de son président et décide de donner à la Place Carnot, le nom de « Place de Vézelize ».

Ce n'est qu'après le décès du Général de Gaulle (9 novembre 1970) que le conseil municipal, par délibération du 26 novembre 1970, décide à l'unanimité de débaptiser la *Place de la Ville de Vézelize*, pour lui donner le nom de *Place du Général de Gaulle*.



## Je participe à la vie de la commune

C'est dans une ambiance chaleureuse mais glaciale avec une température très hivernale, que l'équipe de la commission environnement - fleurissement a installé les décorations de Noël. Ces décorations ont été réalisées, en partie avec des matériaux de récupérations : branches d'élagage des arbres, palettes, planches, « branches »...

Ont uni leurs forces, les agents municipaux, les conseillers municipaux et les bénévoles. En partenariat avec la fleuriste de la commune au Coin Fleuri, les couleurs ont été choisies afin d'harmoniser l'ensemble des décorations. Nos remerciements à l'ensemble de cette équipe pour le travail réalisé, espérant ainsi avoir donné un air festif à notre commune. L'atelier de menuiserie pour les décorations de printemps et de Noël 2017 est ouvert, et toutes les bonnes volontés seront reçues avec le plus grand plaisir.

### Décorations de Noël



## A ne pas manquer

4 janvier	L'heure du conte (« <i>Dis, qu'est-ce qu'on mange ?</i> »), avec des histoires de soupes qui réchauffent, des crêpes...
6 janvier	Les vœux du maire.
15 janvier	Repas des anciens animé par Patrick Perrin de Blâmont.
1 <sup>er</sup> février	L'heure du conte (« <i>Il fait froid, chut! Je dors !</i> »), avec des histoires d'animaux qui hibernent et autres.

